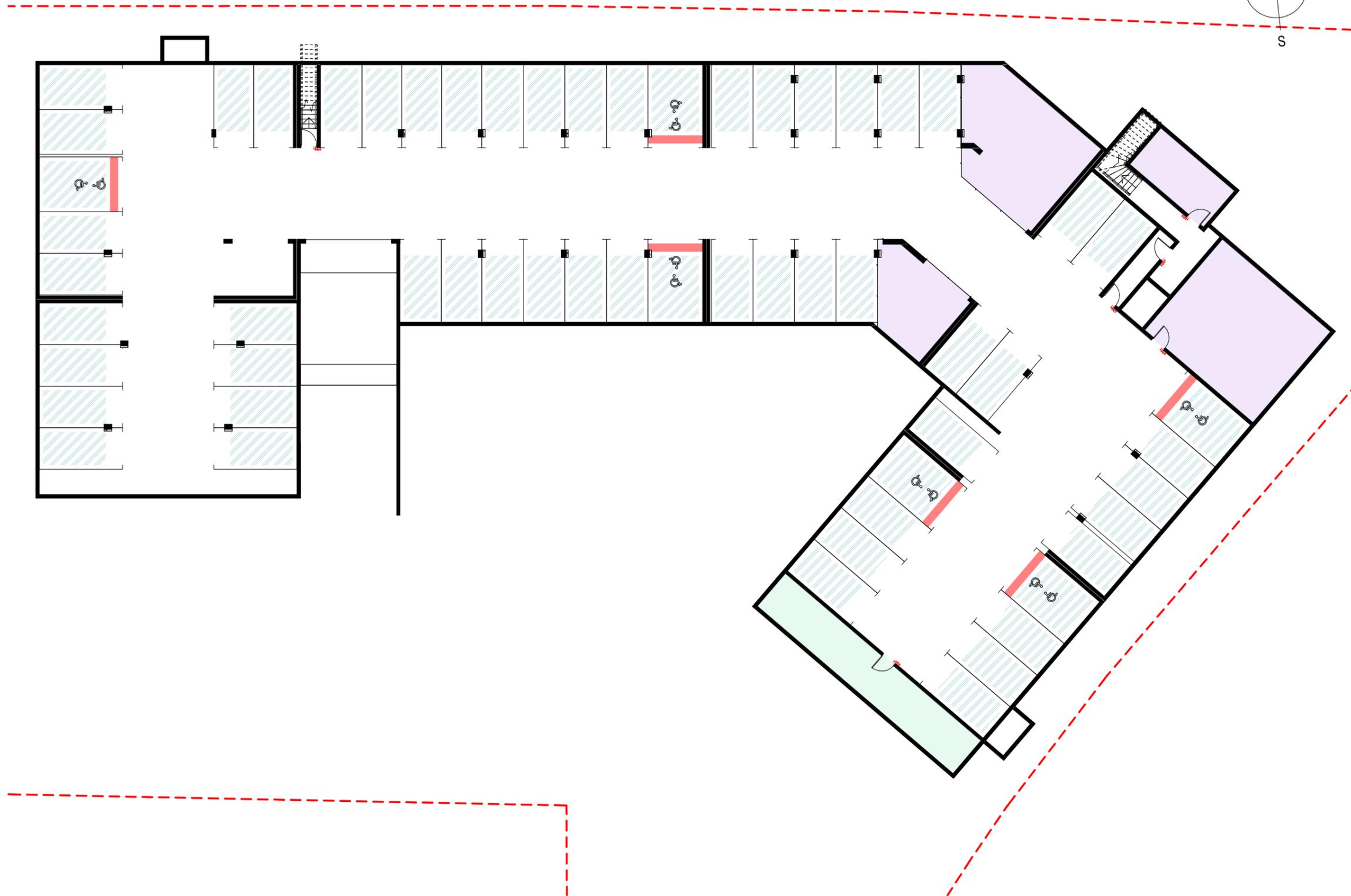
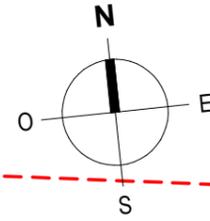


PLAN DE VENTE



Niveau : Sous-sol

Légende

— Poutre
Passage libre sous poutre : 2m minimum

Date de Mise à jour : 03 05 2024

REALITES PROVISOIRE

Nota 1: Le présent plan est établi sur la base du dossier de permis de construire et pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques et d'organisation afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution.
Nota 2: Les poutres, poteaux, soffites, canalisations et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement sur le présent plan. Les surfaces ainsi que l'emplacement des équipements et le mobilier sont mentionnés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles.